



14ème législature

| | | |
|--|---|---|
| Question N° : 103931 | De M. Jean-Charles Taugourdeau (Les Républicains - Maine-et-Loire) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Affaires étrangères | | Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères |
| Rubrique >politiques communautaires | Tête d'analyse >politique économique | Analyse > investissement. financement. orientations. |
| Question publiée au JO le : 25/04/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le Plan d'investissement pour l'Europe décidé en 2014 par l'Union européenne. Le Plan d'investissement pour l'Europe, ou « Plan Juncker » vise à relancer les investissements et la croissance en Europe. Pour la période 2015-2017, 315 milliards d'euros ont été mobilisés à travers ce plan de relance. L'Union européenne a décidé de réitérer le projet en le portant à 500 milliards d'euros pour la période 2018-2020. Il lui demande de lui indiquer en détails les effets de ce plan d'investissement sur la conjoncture économique de la France.